

mois et quelques façons de parler issus de la révolution, et dont beaucoup n'étaient pas destinés à lui survivre.

L'édition en 1833, la dernière qui ait paru jusqu'ici, est encore dans les mains du public, qui s'en sert depuis quarante-deux ans. Plusieurs des membres de l'Académie actuelle sont les successeurs immédiats de ceux auxquels on la doit. Tout le monde sait que la savante et ingénieuse préface qui ouvre le dictionnaire, est l'œuvre de l'homme illustre que l'Académie avait alors pour secrétaire perpétuel, M. Villenain. L'Académie ne pouvait manquer de la produire à la tête de cette nouvelle édition. Qui aurait pu, en effet, se flatter de faire mieux, ou à quoi bon répéter, sous une forme moins agréable et moins parfaite, ce qui avait été si bien dit ? Cette pensée conduisait naturellement à une autre. Pourquoi ne pas joindre à la préface de M. Villenain toutes les préfaces antérieures, et former de cet ensemble un curieux monument littéraire, une sorte d'histoire progressive de ce dictionnaire, toujours refait et jamais achevé tant que la langue française sera une langue vivante.

Mais en se décidant, après examen, à cette réimpression, l'Académie a vu quelque chose de plus, encore qu'une simple satisfaction de curiosité. A travers les variations de goût, d'esprit et de langage que l'Académie, dans le cours de deux siècles, a dû constater, recueillir, quelquefois subir, et dont la trace reste nécessairement empreinte dans un dictionnaire qui se renouvelle et ne finit jamais, il y a un point sur lequel l'Académie n'a pas varié : l'idée que, dès l'origine, elle s'était faite du dictionnaire, l'objet qu'elle se proposait d'atteindre en le composant, les limites dans lesquelles elle entendait le renfermer, les principes, en un mot, règle fondamentale de son œuvre, et comme le moule dans lequel devait être jeté un travail destiné, à mesure qu'il se prolongerait, à être toujours nouveau quant aux détails, toujours le même quant à l'esprit et au but. Après deux siècles d'expérience on est en droit de l'affirmer aujourd'hui : C'est bien toujours le vieux dictionnaire de l'Académie qui se continue d'époque en époque, sous toutes les dates, de Bossuet et de Racine à Voltaire, de Voltaire à Chateaubriant, de Richelieu à Louis XIV, de Louis XIV à la Convention, de la Convention jusqu'à nous ; et lorsqu'on voit un corps qui a compris dans son sein, pendant le cours de deux cent ans, tant d'hommes de mérite et tant d'hommes illustres, s'attacher à la même tradition, persévérer dans les mêmes principes, n'est-il pas d'une certitude, peu près absolue, que ces principes sont les plus sages et les meilleures possibles, et que c'est par leur constante et religieuse application qu'il a été permis de considérer le dictionnaire de l'Académie comme l'œuvre authentique de la langue française ?

Or, ces règles et ces principes essentiels, il est facile de les résumer en quelques lignes, sans vouloir d'ailleurs en faire un code dont l'observation serait imposée aux dictionnaires de tous les genres, tous bons, tous utiles, et qui, ayant leur objet propre, peuvent très bien aussi avoir leurs lois particulières. Quelque libre, grâce au ciel, que soit aujourd'hui la concurrence en cette matière, le dictionnaire de l'Académie a toujours eu, néanmoins, et aura toujours une sorte de caractère officiel qui le distingue des autres et qu'il fallait, par cela même, définir dès le commencement, et restreindre dans ses justes bornes, de peur qu'un simple droit de patronage officieux ne prit, aux yeux du public, l'apparence d'une tyrannie ridicule.

Jamais donc l'Académie française, pas même celle qui était la fille directe du cardinal de Richelieu et la protégée de Louis XIV, n'a prétendu exercer sur la langue un droit de souveraineté et d'empire ; jamais elle ne s'est arrogé un vain pouvoir législatif sur les mots qu'elle reçoit tout faits du public qui parle bien et des auteurs qui écrivent purement. Elle n'en a pas de nouveaux à sa fantaisie ; elle n'en bannit aucun de ceux qu'un usage reconnaît et constate autorisé : ce sont les propres termes de la préface de 1691. Il y a, il est vrai, un bon et un mauvais usage : c'est un fait que personne ne conteste. Les uns parlent et écrivent bien, les autres écrivent et parlent mal. Chaque profession a son jargon, chaque famille, et presque chaque individu, ce qu'il ait un peu d'exagération on pourra appeler son patois. En réalité, le bon usage, est l'usage véritable puisque le mauvais n'est que la corruption de celui qui est bon. C'est donc au bon usage que s'arrête l'Académie, soit qu'elle l'observe et le saisisse dans les conversations et dans le commerce ordinaire de la vie, soit qu'elle le constate et le prenne dans les livres : familier, populaire même, dans le premier cas ; propre à tous les genres de style, depuis le plus élevé jusqu'au plus simple, dans le second.

A cette distinction fondamentale en succéda une autre. L'Académie ne recueille et n'enregistre que les mots de la langue ordinaire et commune, de celle que tout le monde, ou presque tout le monde, entend, parle, écrit. Les mots qui appartiennent aux connaissances spéciales quelles qu'elles soient, l'Académie les renvoie aux dictionnaires spéciaux. Son dictionnaire n'est ni un dictionnaire de science, d'art, et de métier ; ni un dictionnaire de géographie, d'histoire, de mythologie. Les mots que l'Académie puise à ces sources sont ceux qu'un usage plus fréquent a introduits dans le langage commun, et dont le nombre augmente naturellement à mesure que les connaissances elles-mêmes se propagent et entrent dans le patrimoine de

tous. La mythologie, l'histoire en tournissent beaucoup de ce genre, quelques-uns déjà de vieille date. Ainsi on dit un *Hercule* pour désigner un homme très-fort ; à ce titre, le mot *Hercule* entrera dans le dictionnaire. On dit *tomber de Charybde en Scylla* pour exprimer l'accident assez commun de ceux qui, voulant éviter un mal qui les menace, tombent dans un mal pire. Charybde et Scylla passeront des dictionnaires de mythologie dans le dictionnaire de l'Académie française. *Un Caton* est devenu le surnom commun de tous les hommes d'une vertu rigide, *un César* celui tous les grands capitaines ; *César* et *Caton* sont ainsi devenus des mots de la langue commune.

En ce qui concerne les termes propres aux sciences et aux diverses branches des arts et métiers, la question était plus délicate, ou semblait l'être. Quels termes ont plus besoin d'être expliqués et définis que ceux-là ? Eustathié, qui en avait fait la richesse particulière de son dictionnaire universel, reprochait vivement à l'Académie de ne leur avoir pas donné une entrée de droit dans le sien ; ils n'y figuraient effectivement, et ne figurent encore dans les éditions plus récentes, qu'après avoir reçu de l'usage commun leurs lettres de bourgeoisie. L'Académie de 1691 avait-elle en tort de s'imposer cette limite ? Le temps s'est chargé de la justifier, car ce sont précisément ces termes de science, tombés promptement en désuétude avec la science même d'alors, qui ont entraîné dans leur chute le dictionnaire de Eustathié, tandis que, grâce à la prudence réservée de l'Académie, son dictionnaire, avec bien peu de changements, a pu suivre les progrès incessants de la science, et rester ouvert aux termes nouveaux qu'une science qui ne s'arrête jamais, enfante et popularise tous les jours. *Critique à part*, qui ne sait combien la langue des sciences a changé de fois depuis deux cents ans, et combien elle change et varie encore au gré presque de tous ceux qui la parlent et l'écrivent ?

Les mots admis, la question était de les définir, ou d'en déterminer avec le plus de précision et de clarté possible la signification et la valeur, en suivant depuis leur sens propre et naturel, jusque dans leurs exceptions les plus variées ; tâche de toutes la plus difficile et la plus ingrate, car de pareils définitions, soit qu'on essaye de les faire avec de simples synonymes, c'est-à-dire avec des à peu près, soit qu'on les enferme dans de courtes phrases, demeurent toujours incomplètes par la force même des choses, quelque soin qu'on y apporte. Il n'y a pas de synonymes à proprement parler ; un terme n'est jamais l'équivalent absolu d'un autre terme ; l'Académie a constamment averti le public : et le sens des mots reçoit des mille emplois qu'on en fait, quelquefois de la manière telle dont on les prononce, tant de nuances différentes, qu'aucune définition ne saurait parvenir à les embrasser toutes.

C'est par des exemples nombreux et bien choisis que l'Académie, depuis qu'elle s'occupe du dictionnaire, s'est efforcée de remédier à cette nécessaire insuffisance des définitions. Les exemples, en plaçant successivement un mot sous tous ses jours, corrigeant et rectifiant ce que la définition a d'incertain et de trop vague dans ses termes généraux, et conduisent en quelque sorte naturellement l'esprit d'un sens au sens voisin par une gradation insensiblement. A un coup d'œil superficiel, on serait tenté de croire peut-être que l'Académie multiplie trop les exemples, tant ils semblent quelquefois différer peu les uns des autres ; un examen plus attentif fait revenir vite de cette erreur. Les exemples sont la vraie richesse et la partie la plus utile du dictionnaire. C'est là qu'avec un peu de patience, le lecteur est toujours sûr de trouver ce qu'il cherche, soit qu'il ait des doutes sur la justesse et la propriété d'un terme, soit que le sens même d'une expression lui échappe.

Cette question en amenait une autre sur laquelle les premiers académiciens avaient à se décider immédiatement, et qu'ils ont résolue une fois pour toutes. L'Académie, ayant besoin de tant et si divers exemples, devait-elle les imaginer et les faire elle-même, ou se contenter de les choisir et de les prendre dans les meilleurs auteurs et dans les livres les plus répandus ? L'Académie de 1691 s'est arrêtée au premier parti, qui a toujours suivi ses successeurs, jusqu'à ce qu'une partie, qui s'il fallait tirer les exemples des livres les plus en renom, les académiciens seraient souvent obligés de se citer eux-mêmes, ce qui serait contraire à la modestie Corneille : Boileau, Racine et Bossuet étaient alors de l'Académie, et de l'autre, qu'en faisant eux-mêmes les exemples, les rédacteurs du dictionnaire, uniquement préoccupés du soin de faire bien sentir la signification du mot seraient plus sûrs de le placer à l'endroit où ce sens particulier se distinguera le mieux.

Deux grandes difficultés restaient encore : l'une de déterminer quelle règle on observerait pour l'orthographe, question déjà très-contestée en 1691 entre les novateurs d'alors et les rigides défenseurs des vieilles formes ; l'autre de savoir si l'on essayerait d'indiquer la bonne prononciation des mots comme on en indiquait le bon choix et le bon usage.

Sur ces deux points encore la vieille Académie a posé, dès le commencement, des principes qui ont fait loi pour ses successeurs. On n'apprend pas la prononciation dans un dictionnaire ; on ne l'apprendrait que mal, quelque peu qu'on se donnât pour la représenter aux yeux. Les signes propres manquent ordinairement pour l'exprimer, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer